

Pour citer cet article :

Paul Delsalle

« Les espaces suburbains dans le bailliage d'Amont du comté de Bourgogne (XIV^e-XVII^e siècles) », communication présentée au colloque : « Espaces suburbains au bas Moyen Age et à l'époque moderne », Université de Luxembourg, vendredi 22 février 2013, (version publiée sur le site *franche-bourgogne.fr*).

Paul Delsalle

Université de Besançon

Les espaces suburbains dans le bailliage d'Amont du comté de Bourgogne (XIV^e-XVII^e siècles).

Le comté de Bourgogne correspond, en gros, à l'actuelle région française appelée Franche-Comté, à ne pas confondre avec le duché de Bourgogne qui se retrouve dans la région Bourgogne. Cette province était divisée en plusieurs circonscriptions administratives et judiciaires appelées bailliages. La partie septentrionale, frontalière avec la Lorraine, composait ce qu'on appelait « le bailliage d'Amont ». On disait Amont par rapport à l'Aval, en tenant compte du cours de la Saône, principale rivière traversant l'ouest de la province. Ce bailliage d'Amont, ayant Vesoul pour chef-lieu, comprenait un certain nombre de villes dont la principale caractéristique était d'être petites, ce qui n'avait rien d'original puisqu'il en était de même dans les provinces et pays voisins. Mais il est important d'insister sur cet adjectif (petit) puisque la notion de suburbain s'applique généralement à une ville d'une certaine importance. Les villes dont il sera question dans un instant n'avaient d'importance que localement. Elles étaient petites, voire minuscules, et il serait donc possible de s'interroger sur la pertinence de la notion de suburbain appliquée à de telles localités¹.

Comme le montre ce tableau, les neuf localités retenues ont une superficie inférieure à dix-huit hectares. La ville la plus peuplée, Gray, rassemble 400 feux au début du seizième siècle et 630 au début du siècle suivant, soit environ trois mille habitants.

Ville	superficie intra-muros	Origine	faubourg(s) bâti(s)	Population
Baume-les-Dames	8 hectares	bourg abbatial avec deux paroisses	non	170 feux en 1543 195 feux en 1549 306 feux en 1614
Champlitte	12 hectares	bourg castral	oui	300 feux en 1424 ² 517 feux en 1614
Gray	18 hectares	bourg castral	non (Place forte)	405 feux en 1539 492 feux en 1545 630 feux en 1614
Gy	17 hectares	bourg castral	non	340 feux en 1564 337 ménages (1315 habitants) en 1592 382 feux en 1629

¹ Faute d'informations suffisantes, je n'ai pas pu prendre en compte d'autres petites villes, notamment Faverney, important centre religieux, et Saint-Hippolyte. J'ai laissé de côté Lure, hors bailliage.

² Archives départementales du Doubs [désormais ADD] : B 633 (document incommunicable).

Jonvelle	17 hectares	bourg castral avec deux paroisses	oui	entre 400 et 500 feux en 1539 189 feux en 1614
Jussey	14 hectares	bourg castral	oui	300 feux en 1537 314 feux (1383 habitants) en 1593 222 feux en 1614
Luxeuil	4 hectares	- ancienne ville romaine importante - bourg abbatial	oui	261 feux en 1614
Pesmes	8 hectares	bourg castral	oui	700 âmes au XIV ^e siècle 161 feux (644 habitants) en 1614
Vesoul	11 hectares	bourg castral	oui	400 à 425 feux en 1563 425 feux en 1569 487 feux en 1614

Je me propose de mettre d'abord en évidence les caractères généraux des espaces suburbains, puis de présenter deux études de cas de deux villes différentes, la première à travers une représentation iconographique et la seconde d'après les textes disponibles.

Les caractères généraux des espaces suburbains

Les caractères généraux des espaces suburbains sont au nombre de cinq :

1, il va de soi que toute ville a des espaces suburbains, qui s'étendent au-delà du mur d'enceinte. Ils peuvent être bâtis ou non-bâtis.

A dire vrai, les espaces non bâtis (cultures, vignoble, bois, carrières, etc.) dominent très largement³. En Franche-Comté, le vignoble est souvent péri-urbain (Dole, Vesoul, Besançon, Baume-les-Dames, etc.).

Nous examinerons plus loin le cas de Champlitte.

Si les espaces sont bâtis, ils peuvent porter le nom de faubourgs.

2, en règle générale, ces espaces sont non peuplés ou très peu peuplés.

Il y a ici une grande différence avec certaines villes du Jura comme Arbois, Poligny et Salins⁴. A Poligny, par exemple, plus de la moitié des habitants demeurent dans les faubourgs⁵.

³ A titre comparatif, sur le cas de la Bretagne, cf. Jean-Pierre Le Guay, « Le paysage péri-urbain au XV^e siècle : l'aspect et le rôle de la campagne voisine dans la vie des cités bretonnes au Moyen Age », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LVII, 1980, p. 63-128.

⁴ On pourrait aussi citer le cas de Pontarlier.

⁵ Paul Delsalle, « Les faubourgs des villes comtoises et ceux de Poligny en particulier à l'époque de Charles Quint », *La Franche-Comté à la charnière du Moyen Age et de la*

3, les espaces suburbains accueillent des établissements religieux, hospitaliers et charitables. Il y a des hôpitaux médiévaux à Champlitte⁶, Jussey, Faucogney, Fouvent, Pesmes, Villersexel).

Il y a un couvent d'origine médiévale à Champlitte (Augustins).

Il y a des couvents de la Réforme catholique à Champlitte (Capucins) et Luxeuil (Capucins)⁷.

4, ce qui domine, dans ces espaces suburbains, ce sont les activités économiques qu'on ne peut pas placer intra-muros :

- le vignoble (Gy, Vesoul, Baume, Clerval)

- les tanneries (le « quartiers des tanneurs » à Vesoul, Jonvelle⁸)

- le port (Gray⁹)

- les moulins et minoteries (Gray, Villersexel, Champlitte, Pesmes, Luxeuil, etc.).

Pour l'instant, nous n'avons pas trouvé trace de dépôts d'ordures (fumiers, boues, etc.) ou autres « voiries ».

5, bien entendu, il y a des exceptions, des cas particuliers

• A Jussey, bâtie au bord de l'Amance, il y avait une ville basse, entourée d'une muraille, autour de l'église Saint-Pierre, et une ville haute dite aussi de l'Aître, autour d'un prieuré (XIIe siècle) et de l'église Notre-Dame ; cette ville haute fut détruite en 1595.

• A Jonvelle, le cas est complexe¹⁰. Le bourg Sainte-Croix et le bourg des Haies, autour de la forteresse et de l'église Sainte-Croix, sont nés dans un méandre de la Saône ; cet ensemble a été détruit en 1595 ; de l'autre côté du pont, le second méandre a accueilli un bourg fortifié autour du prieuré Saint-Pierre et de l'église Saint-Étienne. Ce bourg fermé d'une muraille portait le nom de faubourg Saint-Pierre au XV^e siècle¹¹. Ici, le faubourg est devenu bourg. Les cas de Jonvelle et de Jussey mériteraient des études détaillées¹².

La représentation iconographique des espaces suburbains : le cas de Champlitte

Les vues cavalières des villes représentent rarement les constructions extra-muros et les faubourgs.

Par exemple, la vue de Poligny exécutée par Claude Luc vers 1552-1562 ne montre pas les faubourgs alors qu'on sait par ailleurs qu'ils étaient considérables, ayant même une représentation d'échevins particuliers au conseil de la ville¹³.

Renaissance, Actes du colloque édités par Paul Delsalle et Laurence Delobette, Besançon, Pufc, 2003, p. 243-266.

⁶ A Champlitte, l'hôpital est compris dans la muraille, à la fois en ville et hors les murs.

⁷ Les couvents de Gray et de Vesoul ne sont pas hors les murs, car il s'agit de couvents de femmes (Annonciades, Visitandines, Ursulines, Tiercelines).

⁸ ADD : B 2605.

⁹ L'histoire du port de Gray fera l'objet d'un colloque en mai 2014.

¹⁰ Archives départementales de la Haute-Saône [désormais ADHS] : B 9541 (en 1778 mais capital) ; dessin, cf. ADHS : PH 198.

¹¹ ADD : B 2592.

¹² Il reste peu d'archives sur Jussey mais beaucoup sur Jonvelle.

¹³ Paul Delsalle, « Les faubourgs des villes comtoises », article cité, p. 260-264.

On prêtera donc d'autant plus d'intérêt à un plan, ou plutôt à une vue cavalière de Champlitte dressée par le père Claude Bonjour entre 1620 et 1633.

Si l'on part du principe que l'espace suburbain correspond à tout ce qui n'est pas intra-muros, on peut le décomposer ainsi :

1, une bonne moitié de cet espace n'est pas clairement identifiable.

Il s'agit probablement de terres cultivées, la fameuse « ceinture maraîchère » des villes si souvent mentionnée, mais cela n'est pas certain.

Il y a cependant deux ensembles distincts, l'un en pointillés, l'autre laissé en blanc, comme les douves sèches au pied des remparts.

Seule une étude exhaustive des actes notariés permettrait d'apporter des éléments de réponse.

2, cet espace suburbain se compose aussi d'un faubourg :

- situé sur la rive gauche de la rivière appelée le Salon
- il est en-deça de la Porte Notre-Dame (K) et à proximité immédiate de l'hôpital (E).
- ce faubourg comprend des constructions alignées le long de plusieurs rues
- il y a aussi le couvent des R.P. Augustins
- on note un élément singulier et énigmatique : la présence d'un second pont qui permet de traverser le Salon mais en évitant la ville
- autre singularité, le faubourg est fermé par deux portes : l'une sur la route de Montarlot et la seconde à l'entrée dudit pont
- on voit aussi des terrains clos et cultivés, comprenant des jardins et des vergers (en vert) ; probablement aussi des vignes (en marron)
- le principal enclos est celui du couvent des Augustins
- enfin la chapelle Saint-Jean (G), commanderie de l'ordre de Malte (Saint-Jean de Jérusalem)¹⁴.

3, mis à part ce faubourg, le plan met en évidence trois autres espaces bâtis hors les murs :

- le couvent des Capucins (C)
- une petite chapelle dite « la Belle Croix »
- un clos comprenant un vaste verger, situé à proximité du château

Il va de soi que la représentation est incomplète, le parcellaire des jardins étant tracé derrière certains groupes de maisons mais pas ailleurs.

4, essayons pour finir d'estimer la population du faubourg par rapport à celle de la ville.

En comptant les maisons, on obtient une soixantaine d'édifices dans le faubourg et environ deux cent trente-cinq dans la ville. La population du faubourg ne dépasserait donc pas ici 20 % de celle de la ville.

A travers les documents écrits :

le cas de Luxeuil

La ville de Luxeuil présente une superficie intra-muros très modeste (environ quatre hectares) ce qui explique probablement, en contrepartie, l'importance des faubourgs. Rappelons simplement que la ville, liée étroitement à son établissement thermal puis à sa puissante

¹⁴ Jean-Christophe Demard, *Histoire de Champlitte et de sa région*, Langres, Guéniot, 2006, p. 128.

abbaye, était assez considérable à l'époque romaine. Elle est traversée du sud au nord par la route de Besançon à Epinal.

Au nord, au-delà de la Porte Saint-Nicolas¹⁵, dite plus fréquemment Porte de la Corvée¹⁶, commence le faubourg de la Corvée (Courvee, Croueu, Crouay). Il est structuré le long de l'axe routier mais aussi autour de plusieurs pôles :

- les sources thermales ; l'établissement est en travaux vers 1493 (bain des hommes et bain des femmes) et surtout en 1601¹⁷
- des étangs ; étang du Vivier¹⁸ ; étang dit de la Corvée, où se fait le rouissage du chanvre et qui « menace les bains » en 1663¹⁹.
- le puits public du faubourg de la Corvée²⁰.
- une fontaine dite de la Corvée²¹.
- le pont de la Corvée ; c'est un pont-levis²².
- la chapelle Saint-Colomban

Des artisans du fer et du textile habitent aussi dans ce faubourg, par exemple un maréchal-ferrant, un marchand, un mercier et un couturier en 1444²³.

A l'époque médiévale, il y avait aussi dans ce faubourg un four banal, attesté dès 1265²⁴ ; la présence de cet équipement témoigne d'un peuplement conséquent. C'est un élément important. Cependant, au XVI^e siècle, ce four se trouve à l'intérieur du bourg²⁵.

Au sud, les choses sont plus complexes. On distingue au Moyen Age (fin XIII^e siècle) deux faubourgs, le premier (faubourg du Chêne ou du Chasne) le long de la route principale vers le village de Saint-Sauveur et le second (faubourg de la Bure ou faubourg de Neuvelle ou Mievelle) le long d'un cours d'eau, le Morbief²⁶. Cependant, dès la fin du Moyen Age, on ne parle plus réellement que d'un seul ensemble, le faubourg du Chêne.

Cet ensemble s'étend depuis la Porte Notre-Dame, dite aussi Porte du Chêne, jusqu'au village de Saint-Sauveur. En effet, ce village est bâti autour de l'église Saint-Sauveur qui est le siège de la paroisse de Luxeuil²⁷. En ville, Saint-Martin n'est qu'une église succursale. En conséquence, il y a ici l'église, la cure et le cimetière.

¹⁵ ADHS : 311 E dépôt 44, CC 23 (en 1643).

¹⁶ ADHS : 311 E dépôt 190, FF 65 (en 1537) ; 44, CC 23 (en 1618).

¹⁷ ADHS : 311 E dépôt 112, 113, 114 et 115.

¹⁸ Brigitte Buffet, *L'abbaye de Luxeuil aux XIV^e et XV^e siècles*, Mémoire de maîtrise en histoire médiévale, Université de Besançon, 1971, p. 95 bis.

¹⁹ ADHS : 311 E dépôt 191, FF 66.

²⁰ ADHS : 311 E dépôt 44, CC 23.

²¹ ADHS : 311 E dépôt 183, FF 58 (en 1561).

²² ADHS : 311 E dépôt 44, CC 23 (en 1624).

²³ Archives départementales de la Côte-d'Or [désormais ADCO] : B 11881 ; publié par Alexandre Tuetey, « Les écorcheurs sous Charles VII », *Société d'Emulation de Montbéliard*, 1874, t. 2, p. 309-315.

²⁴ ADHS : H 657 ; 311 dépôt 188, FF 63 (les fours à partir de 1638).

²⁵ Nombreux détails sur les deux fours banaux dans : ADHS : 311 E dépôt 188, FF 63.

²⁶ Philippe Kahn, « Luxeuil au Moyen Age : topographie et fonctions », *Regards sur les bourgs et villes de Franche-Comté, Cahiers dolois*, 2006, p. 53-70. Ma présentation, centrée sur les XVI^e et XVII^e siècles, diffère donc considérablement de celles de Philippe Kahn ou de Brigitte Buffet (*op. cit.*).

²⁷ *Nouveau dictionnaire des communes de Haute-Saône*, t. IV, p. 10-11.

Le faubourg est structuré le long de la route mais aussi autour de plusieurs pôles :

- le pont sur le Breuchin, dit le grand pont de Saint-Sauveur ; il est reconstruit en 1546 et réparé à diverses reprises, par exemple en 1624 ; c'est un pont-levis²⁸
 - l'hôpital, établi en 1404 ; c'est une dépendance de l'abbaye. Il y a, à côté, une fontaine et une chapelle Saint-Romarc²⁹
 - la chapelle Sainte-Madeleine
 - le couvent des Capucins, construit au début du XVII^e siècle³⁰
 - des tanneries, présentes dès 1473, installées au bord du Morbief³¹
 - un moulin à grain, installé aussi sur une rive du Morbief, attesté dès 1359³²
 - ce faubourg est aussi peuplé d'autres artisans, par exemple un maréchal-ferrant, un forgeron, un potier, un tonnelier, deux cordonniers et des tisserands en 1444³³. Une « rue des tisserands » est attestée en 1617³⁴.
 - un four banal³⁵; là encore, la présence d'un four banal témoigne d'un peuplement conséquent. C'est un élément important.
- Enfin, le marché aux bestiaux s'est tenu dans ce faubourg, mais on ignore à quelle période³⁶.

Ainsi, la continuité entre le village de Saint-Sauveur et les faubourgs donnaient à Luxeuil une certaine ampleur. Dans l'état actuel de nos recherches, il est impossible d'estimer la population de ces faubourgs. Cependant, elle était sûrement considérable. Nous n'avons trouvé qu'un seul indice. En 1606, pour renforcer la garde de nuit, on envisage de placer une « dizaine » d'hommes dans la ville, une dizaine dans le faubourg du Chêne et une demi-dizaine dans le faubourg de la Corvée. On a peut-être là une indication de l'importance respective des trois ensembles³⁷. Sachant qu'il y a alors 261 feux, nous aurions approximativement une centaine de feux en ville, une centaine au faubourg du Chêne et une cinquantaine au faubourg de la Corvée.

Pour conclure,

- 1- chaque ville a ses propres espaces suburbains bâtis ou non-bâtis, qui se prêtent mal à une modélisation, à une typologie rigide ; leur histoire, toujours unique, à l'image de leur situation et leur site, leur confère une physionomie singulière
- 2- les espaces suburbains témoignent d'activités très variées et non d'une activité unique dominante ; ici le vignoble n'est qu'un appoint ; il n'y a donc rien de commun avec les villes jurassiennes ; cependant, comme à Poligny et Arbois, plus de la moitié des habitants vivaient probablement dans les faubourgs à Luxeuil

²⁸ ADHS : 311 E dépôt 44, CC 23 ; 105, DD 14 bis ; 180, FF 55.

²⁹ ADHS : H 601, f° 32 ; 311 E dépôt 263, GG 56.

³⁰ « il en subsiste quelques bâtiments et l'église a été transformée en fonderie » (Allée A. Maroselli) », *Nouveau dictionnaire des communes de Haute-Saône*, t. IV, p. 12.

³¹ Brigitte Buffet, *L'abbaye de Luxeuil aux XIV^e et XV^e siècles*, op. cit., p. 103 bis. Je remercie Laurence Delobette qui m'a signalé cette étude.

³² ADHS : H 654.

³³ ADCO : B 11881 ; publié par Alexandre Tuetey, « Les écorcheurs sous Charles VII », article cité.

³⁴ ADHS : 311 E dépôt 44, CC 23.

³⁵ ADHS : 311 dépôt 188, FF 63 (les fours à partir de 1638).

³⁶ Bibliothèque d'étude et de conservation, Besançon : fonds de l'Académie, Ms 32 ; Dom Grappin, *Précis de l'histoire de Luxeuil*, p. 282.

³⁷ ADHS : 311 E dépôt 2, BB 1, f° 126.

3- durant la longue période observée, nos espaces suburbains ne sont pas figés et ne cessent d'évoluer. Ces espaces vagues, non délimités, à l'habitat discontinu, peuvent se densifier et devenir de véritables faubourgs.

Enfin, les différents éléments mis en évidence ici ne constituent nullement un bilan ; ils s'offrent tout au plus comme des jalons permettant d'esquisser un programme de recherche.

Résumé :

Le comté de Bourgogne correspond à l'actuelle région française appelée Franche-Comté, à ne pas confondre avec le duché de Bourgogne qui se retrouve dans la région Bourgogne. La partie septentrionale, frontalière avec la Lorraine, composait ce qu'on appelait « le bailliage d'Amont », comprenant un certain nombre de villes dont la principale caractéristique était d'être petites, ce qui n'avait rien d'original puisqu'il en était de même dans les provinces et pays voisins, mais il est important d'insister sur cet adjectif (petit) puisque la notion de suburbain s'applique généralement à une ville d'une certaine importance. Chaque ville avait ses propres espaces suburbains bâtis ou non-bâtis, qui se prêtent mal à une modélisation, à une typologie rigide ; leur histoire, toujours unique, à l'image de leur situation et leur site, leur conférait une physionomie singulière. Les espaces suburbains entrevus ici témoignent d'activités très variées et non d'une activité unique dominante ; le vignoble n'est qu'un appoint ; il n'y a donc rien de commun avec les villes jurassiennes. Cependant, comme à Poligny et Arbois, plus de la moitié des habitants vivaient probablement dans les faubourgs à Luxeuil. Durant la longue période observée, nos espaces suburbains ne sont pas figés et ne cessent d'évoluer. Ces espaces vagues, non délimités, à l'habitat discontinu, peuvent se densifier et devenir de véritables faubourgs. Les différents éléments mis en évidence ici s'offrent comme des jalons permettant d'esquisser un programme de recherche.